

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

SIECCAO**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	24	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Sarcelles

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 2 juillet à 19h30, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Mairie de Luzarches, sous la présidence de Monsieur SABATIER Alain, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 25/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 26/06/2026.

Présents : M. SABATIER Alain, Président du SIECCAO, M. DUPUIS Christophe, M. VINCENT Patrick, M. SOLER Patrick, M. MANSOUX Michel, M. DUFLOS Jérémie, M. GAY Jean-Paul, M. GUEDON Eric, Mme BOCOBZA Sylvie, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, M. MARCOT Philippe, M. SARAGOSA Sylvain, M. COLLOBER Ernest, M. PIERDON Rodolphe, M. DESHAYES François, M. COSSARD Thierry, M. RIHET Jean-Louis, Mme KERNEL Florence, M. Bensa Sébastien, Mme LE JAN Muriel, M. TORDJMAN Thomas, Mme PESLERBE Sylvie, M. LEBRET Claude.

Excusés ayant donné procuration : M. FALLOT Frédéric à M. COSSARD Thierry, M. BRICHE Etienne à M. SOLER Patrick, M. ROUCHE Philippe à M. MANSOUX Michel.

Excusés : M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. BROCHARD Alain, M. MORELL Jean, M. HERBIN Olivier.

Absents : M. KUDLA Dominique, M. MAGNIER Philippe, Mme MALAQUIN Chantal.

Invités : Mme MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud.

A été nommé secrétaire : M. MANSOUX Michel

D1-06-2026**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10 ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°A00040 en date du 25 janvier 1977 autorisant la création du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise ;

Vu l'arrêté inter préfectoral A16-001-SRCT en date du 25 janvier 2016 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 20-415 en date du 16 décembre 2020 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise ;

Accusé de réception en préfecture
095-200092054-20260702-D1-06-2026-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Vu l'arrêté inter préfectoral n°25-099 en date du 2 septembre 2025 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du Préfet de l'Oise en date du 21 octobre 2025 portant transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Senlis-Sud-Oise ;

EXPOSE

Le développement du SIECCAO implique le suivi par les élus du SIECCAO de missions nouvelles.

En conséquence, il paraît nécessaire de créer un nouveau poste de 3^{ème} Vice-Président du SIECCAO.

De manière à assurer une représentation équitable des élus de l'Oise et du Val d'Oise, il est proposé que :

- Le 1^{er} Vice-Président soit issu du Département dont n'est pas issu le Président ;
- Le 2^{ème} Vice-Président soit issu du Département dont est issu le Président ;
- Le 3^{ème} Vice-Président soit issu du Département dont n'est pas issu le Président.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le projet de modification statutaire pour le syndicat tel qu'annexé à la présente délibération afin qu'il soit soumis aux collectivités membres en vue de son approbation à la majorité qualifiée ;
- **CHARGE** Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération et notamment de sa notification à chaque maire des communes membres, Président de communauté d'agglomération ou de Communautés de Communes afin de soumission de la modification statutaire au conseil municipal ou au conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme : le 06/07/2026

Monsieur Alain SABATIER, Président du SIECCAO



Monsieur Michel MANSOUX, Secrétaire de séance

